

Services de sage-femme à Laval

## **La Coalition pour la pratique sage-femme invite le gouvernement à joindre les actes à la parole**

Laval, le 4 mai 2015 – À l'occasion de la Journée internationale des sages-femmes, la Coalition pour la pratique sage-femme, qui regroupe plusieurs centaines de milliers de membres, rappelle au gouvernement ses engagements pour permettre l'accès, dans toutes les régions du Québec, aux services de sage-femme et le choix du lieu de naissance. « Quinze ans après la légalisation de la profession, le MSSS s'apprête à dévoiler son Cadre de référence pour le déploiement des services de sage-femme au Québec qui devrait grandement faciliter, pour les établissements du réseau de la santé, le développement de projets de maisons de naissance et de services de sage-femme. « Nous ne pouvons que saluer la volonté du MSSS exprimée par ce cadre de référence d'augmenter le nombre de sages-femmes et de maisons de naissance au Québec et constater le lien logique avec les récentes annonces gouvernementales concernant les suivis de grossesse, mais nous voulons que ça se concrétise dans toutes les régions », soutient la coordonnatrice de la coalition, Lorraine Fontaine.

Celle-ci souligne que le cadre de référence, pour la rédaction duquel la coalition a été consultée, est en adéquation avec la politique de périnatalité 2010-2018 du MSSS. Une des priorités de cette politique était de faire en sorte que les sages-femmes soient en mesure d'assurer les suivis de maternité complets (grossesse, accouchement, postnatal) de 10 % des femmes enceintes d'ici 2018. La politique prévoit également l'ouverture de treize nouvelles maisons de naissance à travers le Québec.

« Le gouvernement doit agir concrètement pour faire en sorte que l'organisation des soins de santé en périnatalité respecte le champ de pratique des sages-femmes. Il doit investir les ressources nécessaires pour permettre aux femmes du Québec qui le souhaitent d'accoucher avec les sages-femmes hors centre hospitalier, et aux sages-femmes d'assurer les suivis des femmes enceintes en bonne santé », explique madame Fontaine. Elle rappelle à ce titre la recommandation émise en 2014 par le National Institute for Health and Care Excellence (l'équivalent en Angleterre de l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux du Québec) selon laquelle l'accouchement de toutes les femmes en bonne santé qui présentent une grossesse normale devrait se faire à la maison ou en maison de naissance.

### **Implication citoyenne**

Le cadre de référence stipule que les Agences et les CSSS (maintenant les CISSS) doivent être à l'écoute des familles et des groupes citoyens mobilisés et prévoir leur participation à l'ensemble du processus menant à l'implantation des maisons de naissance et services de sage-femme. Lysane Grégoire, présidente du Groupe MAMAN, se réjouit que le cadre de référence en fasse mention mais enjoint le gouvernement de se montrer cohérent avec ses propres engagements. « Les groupes citoyens font face à beaucoup de résistance dans leurs démarches pour l'accès aux services. Espérons que ce cadre leur apportera une réelle légitimité et un appui concret dans l'exercice de leur rôle, et ce, tant pour l'élaboration des projets que pour leur implication dans la vie communautaire de la maison », souligne-t-elle. Elle rappelle par ailleurs que c'est principalement la grande mobilisation des groupes de citoyens qui a permis aux services actuels de voir le jour. « Nous sommes impatientes de voir quels seront les moyens concrets mis en place pour assurer la pleine participation des parents et la collaboration des divers partenaires impliqués, notamment celle des médecins. »

## **Listes d'attente**

À l'heure actuelle, les listes d'attente dans certaines régions sont interminables, alors que dans d'autres aucun service n'est disponible, plus de quinze ans après la légalisation de la profession. Bien des femmes enceintes sont encore aujourd'hui dans l'impossibilité de recourir aux services d'une sage-femme pour leur suivi de grossesse même si on sait qu'au Québec, selon deux sondages effectués à quelques années d'intervalle, 25 % des femmes en âge de procréer souhaitent accoucher à l'extérieur de l'hôpital et que seules les sages-femmes sont formées et organisées pour répondre à cette demande.

## **À Laval**

Dans la région de Laval, troisième plus grande ville en importance au Québec, l'implantation d'une maison de naissance s'avère ardue. Mieux-Naitre à Laval, le centre de ressources périnatales de la région qui réunit les citoyennes mobilisées pour l'accès aux services, multiplie les démarches depuis 2009 pour que le projet se développe. L'agence s'est montrée collaboratrice et a mis en place en 2012 un comité régional sage-femme qui ne s'est rencontré qu'à trois reprises. La raison invoquée pour cesser les travaux du comité serait la résistance des médecins au projet. Mieux-Naitre à Laval a appris en décembre 2014 que le CSSS (maintenant le CISSS) aurait obtenu du MSSS les fonds nécessaires à l'embauche d'une chargée de projet sage-femme pour relancer le dossier. On attend toujours l'affichage du poste et l'on espère qu'avec le nouveau cadre de référence, la région s'alignera pour enfin offrir à sa population l'accès à une maison de naissance, plutôt que de diriger les Lavalloises souhaitant un suivi sage-femme sur des listes d'attente dans les régions voisines.

## **À propos**

La Coalition pour la pratique sage-femme est composée de :

Afeas (Association féminine d'éducation et d'action sociale)

Association des étudiantes sages-femmes de l'UQTR

Cercle des fermières

Confédération des syndicats nationaux (CSN)

Fédération des femmes du Québec (FFQ)

Fédération du Québec pour le planning des naissances (FQPN)

Fédération québécoise des organismes communautaires famille (FQOCF)

Groupe MAMAN, Mouvement pour l'autonomie dans la maternité et pour l'accouchement naturel

L'R des centres de femmes du Québec

Regroupement Les sages-femmes du Québec (RSFQ)

Regroupement Naissance-Renaissance (RNR)

Réseau des Centres de ressources périnatales du Québec (Réseau des CRP)

Réseau québécois d'action pour la santé des femmes (RQASF)

Seréna Québec

## **Renseignements :**

Ariane Gagné, conseillère aux communications de la CSN

Cellulaire : 514 349-1300

ariane.gagne@csn.qc.ca

Lysane Grégoire

Directrice de Mieux-Naitre à Laval et présidente du Groupe MAMAN

438 830-4323

lgregoire@mieuxnaitre.org,